

Décrets

19 mars 2016



Le Christ souhaite rejoindre les jeunes et les guider vers la vie en abondance. Tous, nous devons constamment faire une vraie place à ce désir du Seigneur.

Le Synode diocésain (2011-2013) avait demandé qu'une assemblée synodale des jeunes répercute auprès de tout le diocèse leurs attentes et leurs espérances, pour leur vie et pour l'Église, et propose des initiatives pastorales (décrets 26 et 27). C'est ce qui fut mis en route en plusieurs étapes par le Service pastoral des jeunes (SPJ).

Les participants au Synode des jeunes ont accueilli les interpellations des 500 jeunes du diocèse de Tournai qui ont répondu au questionnaire diffusé pendant le premier semestre 2015. Au travers de 4 assemblées, ils ont dégagé des priorités auxquelles l'Église catholique en Hainaut veut donner une réponse concrète dans les résolutions suivantes. Les jeunes ont également adressé un message aux autres jeunes du Hainaut, une lettre aux paroissiens et une lettre aux prêtres. Ces documents donneront à chacun l'occasion d'accueillir un vent de fraîcheur.

L'ordre des décrets respecte l'ordre des priorités votées par les jeunes. Dans ce texte, il faut comprendre les mots paroisse et doyenné dans le sens nouveau que leur donne la démarche de Refondation, remplaçant les termes d'unité pastorale et de région pastorale.

1. Une marche des jeunes parcourant le diocèse

Un certain nombre de paroisses ne voient plus comment soutenir les jeunes dans une démarche de foi. Par ailleurs, les jeunes croyants sont souvent confrontés à une impression d'isolement qui menace de les décourager.

Une marche des jeunes, sous la forme d'un camp itinérant d'une semaine, sera organisée chaque année en un lieu différent du diocèse. En traversant un doyenné par an, elle parcourra en sept ans tout le diocèse. Sa préparation se fera conjointement avec les acteurs pastoraux locaux et le SPJ. Cette marche permettra à des jeunes de se regrouper au nom du Christ et de donner un signe d'espérance à un ensemble de paroisses. Elle associera des moments de rencontre (maisons de repos, associations, familles, mouvements de jeunesse, etc.), de détente, de formation, de découvertes culturelles et d'animation (veillée pour tous à l'église du lieu).

La préparation sera attentive à accueillir les jeunes qui sont moins familiers de la vie en Église. Elle proposera également une animation pour les plus jeunes, notamment ceux qui viennent d'achever leur initiation chrétienne.

2. Une « capitale » tournante dans le diocèse

Pour que cette marche ne soit pas qu'un événement ponctuel, **l'endroit où aboutit la marche deviendra pour une année « capitale diocésaine », où auront lieu plusieurs grands événements diocésains** (par exemple : messe chismale, journée des migrants, appel décisif des catéchumènes, journée des acolytes, week-end diocésain des jeunes, etc.), dans une perspective de fête, de mission et de rencontres. Ce sera l'occasion pour les chrétiens d'un lieu d'être rejoints, visités et encouragés par des chrétiens de tout le diocèse.

Les acteurs pastoraux locaux verront comment saisir cette occasion pour aller à la rencontre des personnes qui ne participent pas habituellement à la vie de la paroisse, pour intégrer les personnes isolées et faire de cette année une année spéciale de « sortie vers les périphéries ». Cela pourra être aussi l'occasion de rencontres inter-religieuses.

3. Un pôle-jeunes dans chaque futur doyenné

Une des demandes du Synode des jeunes était l'organisation d'un « bar chrétien », c'est-à-dire une occasion pour des jeunes chrétiens de se retrouver, de rencontrer des adultes de référence dans la foi et d'inviter dans une ambiance jeune des amis d'origines diverses.

Chaque doyenné rencontrera ce besoin des jeunes de 16 ans et plus d'une manière adaptée à la géographie locale, en concertation avec le doyen et les équipes pastorales. On pourra envisager des rencontres proposées tous les mois ou quinze jours, avec un calendrier clair. Dans certains endroits, une collaboration est envisageable avec le tenancier d'un établissement existant pour organiser régulièrement une soirée type « café théo ». Ailleurs, le « centre pastoral » demandé par les décrets du Synode diocésain (décrets 11 ou 58), ou un autre lieu, pourra offrir ce pôle-jeunes, lieu de rencontre, de détente et de formation pour les jeunes (soirées à thème, regard chrétien sur l'actualité, etc.).

Le SPJ rédigera une charte des pôles-jeunes du diocèse qui servira de cadre de référence pour l'équipe d'animation de ce lieu.

Dans les villes où une pastorale étudiante est organisée, une collaboration du pôle-jeunes et de l'aumônerie étudiante est indispensable.

4. Un soutien à l'animation musicale des célébrations

La question de la qualité musicale des temps de prière est centrale pour les jeunes. Ce sujet est un de ceux qui parcouraient constamment les réponses au questionnaire diocésain.

Pour permettre à des jeunes de s'investir dans l'animation musicale des célébrations, de proposer d'autres formes de temps de prière et d'y apporter leur recherche de joie et d'intériorité, **le SPJ mettra en place une formation musicale et liturgique plusieurs fois par an.** La formation fera découvrir des chants dont le style touche les jeunes et qui sont adaptés aux temps liturgiques. Elle apprendra à les mettre en œuvre, à faire participer l'assemblée, à développer un art de célébrer.

Dans chaque paroisse, on verra comment diriger quelques jeunes vers cette formation, afin qu'ils prennent une part effective à l'animation musicale. En effet, il n'est pas normal que des jeunes ne puissent pas participer à l'animation des liturgies. **Une messe préparée et animée par des jeunes et des familles sera régulièrement organisée dans chaque paroisse.** Les jeunes veulent une liturgie vivante. Cela nécessite qu'elle soit bien préparée.

5. Un engagement effectif des jeunes dans les paroisses

Les jeunes assemblés en Synode ont mis en avant la question de la place des jeunes dans la vie et les services d'une paroisse. Souvent, la fin de l'initiation chrétienne (baptême-confirmatio-eucharistie) devient un point de suspension de la vie chrétienne en paroisse, d'autant plus clairement lorsque le calendrier de la catéchèse prévoit des rencontres se terminant avec la fin de l'initiation chrétienne. La paroisse, plate-forme d'une diversité de réalités, permet de déployer ensemble les grandes dimensions de la vie chrétienne : croire, célébrer et vivre. Il est important que les jeunes soient accompagnés dans cette triple démarche.

Il faut établir un pont entre la diaconie et le monde des jeunes. Quand les jeunes vivent l'agir, il est souvent fort sécularisé. Les paroisses ont pourtant développé un amour des plus pauvres, des personnes âgées, handicapées ou dépendantes qui est vraiment inspiré de l'amour du Christ. **Elles veilleront à inviter les jeunes à participer aux initiatives qui vont dans ce sens.** En apportant leur propre créativité, les jeunes aideront à renouveler l'amour que tout chrétien doit entretenir pour tous les petits qui sont les frères du Christ.

Dans chaque paroisse, on veillera à présenter la vie chrétienne comme un pèlerinage qui se poursuit toute la vie. Pendant le temps de l'initiation chrétienne, on donnera déjà aux enfants l'occasion de s'engager dans la vie paroissiale, selon leurs talents. On les invitera à vivre des temps avec des jeunes

qui viennent d'achever l'initiation chrétienne soit en paroisse, soit au niveau diocésain (souper +11, week-end diocésain, etc.) pour qu'ils découvrent que la vie chrétienne ne s'arrête pas avec la fin de l'initiation chrétienne sacramentelle.

Après les célébrations des sacrements de l'initiation chrétienne, **un cheminement spécifique** est nécessaire, avec un accompagnement des jeunes, de façon personnelle ou en groupe, par des chrétiens plus expérimentés de la paroisse. Cela conduira les jeunes à faire un engagement public à poursuivre le pèlerinage de la vie chrétienne, à la manière des étapes d'engagement proposés dans les mouvements de jeunesse. **Il est indispensable que chaque paroisse discerne et suscite en son sein des animateurs** qui accompagneront ces jeunes.

Pour leur donner une formation et des outils, **un animateur en pastorale recevra de l'évêque une mission nouvelle à l'échelle du diocèse**, en lien avec le SPJ et en coordination avec les services de la catéchèse, de l'initiation chrétienne et du catéchuménat.

6. Vivre des rencontres inter-convictionnelles

Les jeunes sont plongés dans un monde multi-convictionnel (à commencer par l'école) qui est aussi un monde où il est très difficile de parler de ses convictions. Ils cherchent des possibilités de rencontrer d'autres personnes à partir de leurs convictions. Ils souhaitent que des gens venant d'horizons divers puissent partager leur culture, ce qui a de la valeur pour eux, en vue d'un enrichissement mutuel, d'un rapprochement, d'un dépassement des idées fausses, des préjugés, et finalement de la peur de l'autre différent.

Dans différents lieux du diocèse (mouvements, pôles-jeunes, aumôneries, écoles, groupes paroissiaux), avec l'aide de collaborations compétentes, **des activités seront organisées dans le sens de rencontres inter-convictionnelles, à raison d'au moins une tous les deux ans – et peut-être plus régulièrement dans le milieu scolaire**. Cela doit pouvoir donner l'occasion d'exprimer avec d'autres ce que l'on pense et croit.

7. Un relais-jeunesse par paroisse

Les activités pour les jeunes ne manquent pas dans notre diocèse, mais elles sont souvent peu connues. Les jeunes ne vivent pas dans un cloisonnement paroissial. Les activités organisées par le SPJ ou les paroisses devraient être davantage partagées. Afin de favoriser une interaction optimale, **il est demandé à chaque paroisse de confier à un jeune une mission de relais pour un an ou deux**. À défaut de trouver un jeune, on demandera à un adulte à l'écoute des jeunes. Cette personne jouera le rôle d'interface entre le niveau paroissial et le niveau diocésain. Elle aidera également à ce que des ponts s'établissent entre paroisses, afin de pouvoir partager davantage les richesses de chacun.

Une rencontre semestrielle des délégués, animée par le SPJ, favorisera la communion et la créativité au niveau diocésain.

8. Le soin des homélies dominicales

La question des homélies a également beaucoup retenu l'attention des jeunes. Toutes les générations ont des attentes très fortes envers le prédicateur. L'homélie est le lieu le plus immédiat de formation chrétienne, et souvent le seul.

Dès lors, voici des suggestions de la part des jeunes, faites sans ménagement mais avec confiance, où prêtres et diacres pourront trouver de quoi vivre une joyeuse conversion pastorale. Il y a le désir d'avoir :

- des homélies concrètes, qui se basent sur les Écritures pour donner un enseignement enraciné dans des expériences vécues, offrant des pistes à appliquer dans la vie;
- et un engagement personnel du prédicateur : que l'on sente que d'une façon ou l'autre il vit ce qu'il dit.

Tous les prêtres et diacres prendront au sérieux l'interpellation que les jeunes leur adressent. L'homélie est prononcée aujourd'hui dans un contexte où on écoute d'abord et presque exclusivement les médias. Beaucoup ne savent plus où trouver ce que l'Église croit, enseigne, pense et vit. L'homélie doit être un lieu qui propose cela. Les jeunes encouragent les chrétiens à entamer un dialogue avec le prédicateur au sujet de son homélie. Ils font aussi des suggestions plus pratiques que l'on trouvera en note¹.

9. Un soutien financier pour participer à de grands événements de foi (pèlerinage à Lourdes, JMJ, etc.)

Les jeunes ressentent le besoin d'affermir leur foi en participant à des rassemblements de chrétiens, tels que les pèlerinages à Lourdes, vécus sur une période suffisamment longue pour leur permettre de rentrer progressivement dans la démarche. Le pèlerinage à Lourdes est vécu comme un lieu privilégié de foi, de service et d'attention aux plus fragiles. **Il est demandé au conseil pastoral dans chaque paroisse de susciter la participation de jeunes à ces grands événements et de les soutenir financièrement** (par exemple en les sponsorisant, en imaginant des formules de mécénat ou en participant à leurs récoltes de fonds). Chaque paroisse financera chaque année l'équivalent d'un pèlerinage à Lourdes pour les jeunes.

10. Une newsletter régulière aux professeurs de religion

Avec le prêtre, le professeur de religion catholique est souvent une personne de référence pour les jeunes. Ceux-ci attendent de lui qu'il soit convaincu de ce qu'il enseigne et qu'il n'hésite pas à parler de Dieu. Ils souhaitent en outre qu'il remédie aux préjugés sur les catholiques, qu'il montre que l'Église est vivante et que des jeunes en font partie.

Puisque c'est à l'école que l'on peut toucher un large public, ils aimeraient aussi que leur professeur ou la pastorale scolaire annonce les événements chrétiens qui se passent pour les jeunes dans le Hainaut ou plus loin.

C'est pourquoi **le SPJ, en lien avec le service diocésain de l'enseignement, enverra régulièrement aux professeurs et aux personnes-relais de pastorale scolaire une newsletter** dans laquelle ils pourront trouver un récapitulatif de l'actualité religieuse récente, avec des clés et des pistes pour les décoder, et un agenda des activités à venir.



¹ Les suggestions pratiques imaginées lors du Synode des jeunes :

- une boîte à questions dans l'église ou par mail, pour déposer des questions adressées au prêtre en vue de l'homélie; ou qu'un adulte, un jeune et un enfant puissent poser une question en lien avec les textes du jour;
- un partage de la Parole avec le prêtre, préalable à la rédaction de l'homélie;
- la possibilité d'un retour, de pouvoir dire ce qu'on a bien ou mal reçu;
- une autoévaluation vidéo : le prêtre se ferait filmer quelques fois par an pour se regarder prêcher;
- un recours à des recueils d'anecdotes et d'exemples, mais surtout pas à des homélies écrites par d'autres;
- une disposition dans l'église qui permet une interaction entre le prêtre et les fidèles (pas trop loin).